

*Réunion du Conseil Municipal
du 30 septembre 2021*

compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M Thierry BALLEREAU : souhaiterait connaître les résultats de la réflexion engagée quant à l'usage future la maison acquise par la commune rue André Cramois (« maison Coyne »)

Réponse de Madame le Maire : comme indiqué lors de la réunion du conseil municipal, le compromis vient d'être signé. Les premières idées s'orienteraient plutôt vers une maison à destination des associations, mais cela reste à affiner

M Thierry BALLEREAU s'inquiète de l'état de ruine de certains bâtiments de l'ancienne laiterie

Réponse de Madame le Maire : ces bâtiments sont encore très opérationnels et accueille plusieurs activités commerciales. Une étude, co-portée par la CAN et le PNR du Marais poitevin est en cours de réalisation pour définir un projet de réhabilitation et développement sur ce site
La remarque de M BALLEREAU sera transmise au PNR par l'intermédiaire de Dominique GIRET

M Thierry BALLEREAU signale une nouvelle fois un problème d'éclairage public Chemin Bas.

Réponse de Madame le Maire : un rappel sera fait au responsable des services techniques

M Patrice HULEUX souhaitait connaître les origines de l'incendie des services techniques et savoir si la Commune envisageait des aménagements supplémentaires en matière de sécurité routière route de Benet

Réponse de Madame le Maire : les réponses à ces deux questions ont été données lors de la réunion du Conseil municipal

M Jean-Michel BODIN demande si des aménagements sont envisagés route des Bords de Sèvre afin d'améliorer la cohabitation des différents utilisateurs : automobilistes, cyclistes et piétons.

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : la gestion de cette voie est de la compétence non pas de la commune mais du Département qui a une réelle volonté de sécuriser cet axe routier. Des études sont en cours mais les caractéristiques de cette voie : étroite, avec des accotements peu larges et en bordure de rivière ne facilitent pas les choses. Mais la commune a cependant officiellement demandé au Département de prendre en compte la nécessité de trouver des solutions et de l'accompagner sur ce sujet

M Jean-Michel BODIN pense que l'installation d'un panneau d'information lumineux serait très utile.

Réponse de Madame le Maire : une telle installation avait été envisagée il y a quelques années mais avait été refusée par l'Architecte des Bâtiments de France, en raison du périmètre de protection de l'église et de la labellisation Petite Cité de Caractère
De plus il s'agit là d'un investissement très important de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui n'est pas aujourd'hui dans les priorités budgétaires de la commune. Beaucoup d'efforts sont faits en matière de communication qui reste un sujet difficile à traiter.